



FORCEREPUBLICAINE

Paris, le 1^{er} décembre 2014

Soutenons résolument nos entrepreneurs et encourageons leur entreprise à grandir.

Malgré notre potentiel d'innovation, notre excellence académique et le talent de nos entrepreneurs, nos PME ont du mal à se développer : seulement 1.000 des 550.000 nouvelles entreprises créées chaque année dépassent 50 salariés à terme, et quasiment aucune n'en atteint 250. Nous ne comptons que 4.600 Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI) contre 9.000 au Royaume-Uni et 12.500 en Allemagne.

En France, le mouvement constant au cours des quinze dernières années d'ajouts de protections, de précautions, de contraintes, de complexité et de charges additionnelles, a considérablement affaibli la capacité de nos entreprises à entreprendre. Nous avons besoin de redonner de la LIBERTÉ, de la capacité à aller de l'avant et de l'envie d'investir sur le long terme.

Il est temps d'éliminer tous les freins au développement de nos PME. 5000 ETIs supplémentaires, employant chacune 500 personnes, créeraient à terme 2,5 millions d'emplois !

Depuis plusieurs mois, je travaille avec mes équipes sur un programme de rupture qui exécuté avec détermination et rapidité permettrait de créer les conditions de ce redémarrage de l'économie. Les volets de Compétitivité et d'Assainissement des Finances Publiques ont déjà été largement traités et communiqués. Une synthèse de mes propositions figure en annexe. Comme je l'ai déjà suggéré, elles pourraient constituer le socle d'un AGENDA NATIONAL que je soutiendrai si j'estime qu'il est à la hauteur du défi auquel nous avons à faire face.

Nos travaux en cours portent également sur les thèmes du Logement, du Numérique, de l'Energie, de l'Emploi des jeunes et de la Santé.

J'annonce aujourd'hui le démarrage du travail sur le thème de « La Croissance par les Entreprises », et notamment par le développement accéléré de nos ETIs. Le travail sera emmené par un groupe d'experts de la société civile, de chefs d'entreprise et d'économistes. Je compte présenter mes propositions sur ce thème au deuxième trimestre de l'année 2015.